

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à la collecte des déchets recyclables.

Vu le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) adopté au Conseil de Paris de novembre 2017 ;

Vu le Plan de relance du tri 2015/2017 mis en place par Citeo ;

Considérant qu'à Paris, la collecte des ordures ménagères est quotidienne et la collecte des multimatériaux est bi-hebdomadaire ;

Considérant que la Mairie du 9^e arrondissement avait proposé d'expérimenter une collecte supplémentaire des multimatériaux, compensée par la suppression d'un jour de collecte des ordures ménagères, afin d'inciter les habitants à recycler davantage ;

Considérant qu'au 1^{er} janvier 2019, les consignes de collecte des multimatériaux ont été étendues à l'ensemble des emballages, ce qui constitue un potentiel de recyclage supplémentaire en poids et en place. Dans le 3^e arrondissement, où l'extension des consignes a été expérimentée, le poids des multimatériaux a augmenté de 1,6 kg/an/hab ;

Considérant les enjeux environnementaux (détournement de l'incinération vers le recyclage) et financiers (économies de traitement et augmentation des recettes) ;

Considérant que la signalétique sur les bacs « jaunes » n'a toujours pas été actualisée ;

Considérant que sur le territoire Parisien, le taux de recyclage n'est que de 14 % ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e arrondissement émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **demande l'actualisation des consignes de tri sur les bacs « jaunes » dans des délais très courts ;**
- **autorise la Mairie du 9^e arrondissement à expérimenter un troisième jour de collecte des multimatériaux.**